REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIC Honneur - Fraternité - Justice

OFFICE NATIONAL DE LA STATISTIQUE Projet Dimensions Sociales de l'Ajustement (DSA)

Enquête Permanente sur les Conditions de Vie du Ménage EPCV

ENQUETE SUR LES PRIORITES

1992

MANUEL DU CHEF D'EQUIPE CARTOGRAPHE

Nouakchott Novembre 1991

SOMMAIRE

AVANT - PROPOS

INTRODUCTION

- 1. 1. Présentation de l'Enquête sur les Priorités DSA
- 1.2. Objectifs de l'E.P.

2 ORGANISATION ET CONCEPTS DE CARTOGRAPHIE

- 2.1. Organisation
- 2.2. Notions de base
 - 2.2.1. La cartographie
 - 2.2.2. La Carte
 - 2.2.3. Le Plan
 - 2.2.4. Le Croquis
 - 2.2.5. L'echelle

2.3. Concepts

- 2.3.1. L'Unité administrative
- 2.3.2. La Localité
- 2.3.3. Le Site de Rapatriès
- 2.3.4. Le Ménage
- 2.3.5. Le Local
- 2.3.6. Le logement
- 2.3.7. Le District de recensement

3 - LES TACHES DE L'AGENT CARTOGRAPHE

- 3.1. Révision de la liste des localités
- 3.2. Réactualisation des Carses et Etablissement des Croquis
 - 3.2.1. Orientations
 - 3.2.1.1. Orientation par la boussole
 - 3.2.1.2. Orientation par les obstacles
 - 3.2.1.3. Orientation par la soleil

- 3.2.2. Le Positionnement des localités sur la carte
- 3.2.3. L'Estimation de la Population de la Localité
- 3.2.4. L'Etablissement du Croquis Localité
 - 3.2.4.1. Principaux Eléments du Croquis
 - 3.2.4.2. Matarial nécessaire pour Croquis
 - 5.2.4.3. Procédures d'élaboration du Croquis
 - 3.2.4.4. La Choix de l'echalle du croquis

ANNEXES

- Annexe I : Liste de la Documentation, des fournitures et du Materiel Technique de terrain
- Annaxa II : Liste du Decoupage Administratif pour
 l'ensemble du Pays avec la moyenne du Ménage par
 Moughataa.
- Annexe III : Liste des Localités par Moughataa dans la zone à réviser.

AVANT PROPOS.

Agents Cartographes, ce manuel est votre guide de travail. Lisez-le attentivement.

Les travaux de réactualisation cartographique que vous aurez à mener constituent la base des travaux de l'Enquête sur les Friorités DSA.

La qualité des résultats de cette enquête dépendra en grande partie de la sincérité et la précision de votre travail. Votre tâche consistera à réviser la liste des Districts de Recensement (DR) issue des opérations de cartographie du Recensement National de la Population et de l'Habitat (RNPH) réalisé en 1988.

Ces instructions doivent être scrupuleusement respectées et appliquées lors de l'éxécution des différentes opérations dont vous êtes charges.

L'equipement at les fournitures mis à votre disposition sont coûteux et délicats. Vous devez en prendre soins et veiller à leur conservation.

Enfin, rappelez-vous que vous êtes membres d'une équipe et en conséquence vous devez garder en permanence à l'esprit le caractère collégial de votre mission.

Bonne Réussita

2. ORGANISATION ET CONCEPTS DE LA CARTOGRAPHIE

Parmi les activités de la phase préparatoire de l'enquête, la cartographie occupe une place de choix. Bien menée :

- a) Elle permettrait la mise a jour de la base de sondage constiuée de la liste des Districts de Recensement (DR) de manière exhaustive.
- b) Fournir les cartes délimitant les zones aréolaires (OR) tigrées dans l'échantillon primaire.

2.1. ORGANISATION :

Les travaux cartographiques de l'enquête sur les priorités sont organisés et réalisés par le service de la cartographie de l'O.N.S qui est chargé du volet cartographie des enquêtes y compris les activités de terrain, la production des cartes ainsi que la gestion de la documentation cartographique.

Une equipe d'inspection et de coordination assurera la liaison entre les équipes de terrain et le Bureau Central.

Chaque équipe de terrain comprend un responsable et plusieurs agents cartographes. Elle est dotee d'un véhicule tout terrain pour assurer ses déplacements. Le recrutement d'un guide au niveau local est autorisé s'il est nécessaire et sur proposition du Hakem de la Moughataa ou du Maire de la Commune. La mission de ce guide est d'orienter les déplacements de l'équipe et recommander les meilleurs itinéraires.

Les tâches de cette équipe sont les suivantes :

- 2.1.1. Le reperage et le positionnement de toutes les localités sur la carte :
- 2.1.2. Le remplissage du questionnaire localité :
- 2.1.3. L'estimation du chiffre de la population de chaque localité visitée ;
- 2.1.4. L'établissement des croquis de toutes les localités dont le chiffre de population atteindrait ou dépasse 1500 habitants.
- 2.1.5. La révision et/ou le Découpage en Districts de Racensement de la partie visitée de la Moughataa.

Pour effectuer ce travail, une formation théorique et pratique a été dispensee aux agents.

En outre ce manuel constitue un support et un guide pour mener à bien ces tâches.

Enfin. il est important de rappeler que chaque equipe travaille sous l'autorité d'un chef d'équipe dont les instructions doivent être impérativement respectees et exécutées par les agents.

2.2. NOTIONS DE BASE :

- 2.2.1. <u>La cartographie</u> : est l'ensemble des sciences et arts nécessaires à l'établissement d'une carte.
- 2.2.2. La Carte : est la représentation sur le papier d'une portion ou de l'ensemble de la surface terrestre.
- 2.2.3. Le Plan : est une representation a grande àchelle d'une petite portion de la surface terrestra (généralement une ville; sur le papier.
- 2.2.4. <u>Le Croquis</u> : est une représentation à main levée d'une portion de la surface terrestre.
- 2.2.5. L'Echelle : Ce paragraphe est très important et doit être observé avec toute l'attention qu'il mérite. En offet, c'est l'echelle qui permet de passer du terrain à la carte, de la carte au **terrain** et d'une carte a une autre carte représentant la même zone mais avec échelle différente.
 - Echelle Numérique: Comme il a été dit dans la définition. la carte est une representation sur un plan d'une partie ou de l'ensemble de la surface terrestre, avec tous les objets qui s'y trouvent et les phénomenes qui se produisent. Cette représentation ne peut se réaliser fidélement qu'en reduisant les dimensions réelles mesurées sur le terrain dans un certain rapport qu'il faut respecter dans toutes la zone couverte par la même carte? Ce rapport doit être uniforme sur toute l'étendue de la carte.

C'est ce rapport de réduction qu'on appelle Echelle. Ce rapport est généralement exprimé par une fraction dont le Numérateur est l'unité le Dénominateur la distance correspondante mesurée sur le terrain par exemple: je veux établir la carte d'une zone rurale, je choisis de représenter 15 km par 1 cm, cette carte aura pour échelle une fraction dont le Numérateur est l (1 cm) et le dénominateur 15 km convertis en centimétres ce qui donnera 15 x 100 x 1000 = 1.500.000, l'échelle sera donc 1/1.500.000. Il ressort clairement de ce qui précede que l'échelle peut être exprimée soit par : un énoncé simple : 1 cm représente 15 km

- - une fraction : 1/1.500.000 (lire un

million cinq cent millième)

L'échelle Graphique

L'échelle graphique est une ligne simple ou double divisée en parties égales représentant l'unité choisie ; sa graduation va de gauche à droite ; à gauche du zéro le "Talon" qui, subdivisé à son tour en sous multiples de l'unité permet de faire l'appoint.

Las dimensions seront prises ou reportées sur la carte par une regle graduee, soit par un compas, soit par un fil, soit par un morceau de papier.

 Les cartes peuvent être soit à patite, moyenne ou à grande échelle :

pour les besoins de l'enquête les cartes dont l'échelle est inférieure ou egale à 1/200.000 sont considerées comme des cartes à petites échelles ; (ex: carte Moughataa).

Celles dont l'achelle est comprise entre 1/200.000 at 1/50.000 comme des cartes s moyenne échells.

Celles dont l'échelle est supérieure a 1/50.000 comme des cartes à grande échelle (ex : plan des villes ou croquis des villages).

Remarque: Il convient de noter que les plans des villes ont la partitularite par rapport au cartes de grandes surfaces d'avoir pour unité de mesure sur le terrain le métre. Leurs échelles vont de 1/50.000 à 1/1000.

- 2.3. <u>Définition des Concepts</u> : Le bon déroulement des opérations cartographiques necessite avant tout que les concepts sur lesquels se base le travail soient clairement definis pour permettre à tous de les assimiter de la même manière. Les définitions visant la clarte et surtout à faciliter le travail.

 Par consequent elles doivent être strictes au sensus.
 - 2.3.1 Unites <u>Administratives</u> : la République Talamique de Mauritanie est divises en douze Régions appetees Wilaya: chaque wilaya est divisés en une on plusieurs Moughataas; chaque Moughataa en une on plusieurs Communes.

ia ville de Nouakchoff constitue la 13e Wileya divisée a con tour en neuf Moughataas urbaines. (Voir en annexé la liste de ce decoupage).

2.3.2. La localité : Est appelée hocalité tout lieu de peuplement compose au moins d'une habitation inamovible c'est-à-dire une habitation qui n'a pas âte concue pour être déplacée. Cette habitation peut être une maison en dur, une maison ou case en banco, une baraque, un hangard etc...

Le terme de localité ainsi défini, recouvre a la fois l'ensemble des villes (5000 habitants ou plus) et des villages (moins de 5000 habitants).

Un village pout etre temporaire s'il n'est occupé qu'une partie de l'année. C'est le cas de certains villages par exemple dans le Guidimagha sont occupes seulement pendant l'hivernage.

- 2:3.3. <u>Sites des Rapatriés</u> : C'est un lieu (localité, quartier de localité ou llot) réserve ou habité uniquement par les rapatriés.
- 2.J.4. Le ménage : le ménage est defini comme un groupe de personnes vivant sous le même toit et satisfaisant en commun à leurs besoins vitaux en particulièr les repas. Il y a deux types de ménages : le menage ordinaire et le ménage collectif.

La ménaga ordinaire est constitué en géneral d'une famille au sens restraint du mot, c'est-a dire un couple avec leurs enfants et éventuallement un ou plusieurs parents vivant avec eux.

Le ménage collectif est un groupe de personnes qui vivent ensembles et qui partagent la satisfaction de leurs besoins vitaux sans pour autant avoir des liens de parentes.

- Un internat :
- les militaires vivant dans une même caserne :
- les majades hospitalises dans un même Hôpital;
- Les prisonniers detenus dans une prison.
- 2.3.5. Le local: L'on appellera local toute construction tentes ou baraques munie d'une entrée indépendante donnant sur une rue, ou un passage public, sur une partie commune tel que : escaliers, cour commune d'une concession ou couloir dans un immeuble.
- 2.3.6. <u>Le logement</u> : est constitué d'un ou de plusieurs locaux destinés à être habités par un ménage.
- 2.3.7. <u>Le district de recensement</u> : C'est une aire géographique dont les limites sont parfaîtement définies par un document descriptif (plan, photo aérienne, croquis). Son dénombrement a été effectué au coûrs du Recensement National de la Population et dè l'Habitat réalisé en 1988 par un agent recenseur.

J LES TACHES DE L'AGENT CARTOGRAPHE

Le travail de l'Agent Cartographe est essentiellement d'ordre technique.

Il consiste a :

- * Visiter tous les lieux habites qui ont été retenus conjointement par le chef d'équipe et les autorités de la Moughataa.
- * Remplir les formulaires prévus avec les renseignements collectés.
- * Positionner sur la carte de la Moughataa toutes les localités qui existent sur le terrain et non représentées sur cette carte.
- * Estimer le chiffre de population de la localité.
- * Etablir le croquis des localités dont la faille est égale ou supérieure à 1.500 Habitants.
 - Ce travail implique les táches suivantes :

J.1 Correction de la liste des localités

* Au chef lieu de la Moughataa :

- L'equipe remplira la liste des localités qui lui est remise par le service de la cartographie avec celle obtenue auprès qui Hakem ou toute autre autorité ou personne designée par ce dernier. Faire pareille comparaison avec la liste des sites rapatriés;
- Ajouter à la liste détenue par l'équipe les noms des localités et des sites qui manquent et supprimer les noms de ceux qui ont disparu. Ce sont ces lieux qui seront visités par l'équipe et feront l'objet d'une mise à jour.
- . Corriger l'orthographe des noms mal écrits :
- . Eviter de prendre comme deux localités différentes, une même localité qui a change de nom.
- * <u>Au niveau de la Commune Rurale visitée</u> :

Dresser avec le Maire la liste des localités relevant de sa commune.

Proceder de la même manière que ci dessus pour affiner cette liste.

3.2. Réactualisation des Cartes, et établissement de Croquis :

J.2.1. Orientation : Pour bien lire et utiliser une carte, il faut d'abord l'orienter. C'est à dire, la tenir de telle sorte que chacun des quatre points cardinaux soit dirigé vers son homologue sur le terrain.

En général, il est déssiné sur la carte topographique, deux flèches indiquant l'une le Nord géographique (NG), l'autre le Nord Magnétique (NM).

La différence entre les deux directions est variable suivant le lieu et le temps. Elle est souvent appelée déclinaison magnétique. La carte en fera mention en précisant le lieu, la date et l'angle de variation annuelle.

Cette déclinaison magnétique n'est pas indispensable pour le cartographique des recensements et enquêtes. Par conséquent l'agent cartographe se limitera au Nord Magnétique matérialisé sur la carte par une flèche.

On peut orienter une carte de trois manières :

3.2.1.1. L'orientation par la boussole.

. Définition de la Boussole :

La boussole marche assez simplement. C'est une boîte ronde comportant une aiguille qui tourne librement, et qui s'oriente parallèlement au champ magnétique de la terre, désignant donc le Nord magnétique plutôt que le Nord Géographique. Elle est divisée en 360° où le 0° est toujours en position du Nord Magnétique. La flèche dessinée sur la carte de la boussole, sur la quelle est transcrite la lettre N indique le Nord Magnétique. Les divisions progressent à partir du 0° dans le sens des aiguilles d'une montre. L'Est est désignée par 70° (lettre E) le Sud par 180° (lettre S) et l'Ouest par 270° (lettre W). Manipulation : L'agent cartographe mesure l'angle formé par la direction du Nord Magnétique tal qu'elle est indiquée par l'aiguille libre et la ligne de vue entre l'objet visé et la position de l'opérateur. C'est cet angle qui définit l'orientation, (la position de l'objet visé par rapport au Nord Magnétique), il est appelle, Gisement ou Azimut. Soulignons que la boussole est très sensible à l'attraction magnétique, notamment son aiguille peut être influencée facilement par un objet ferreux aux alentours tel que le bracelet méthallique de la montre, la carrosserie du véhicule etc....

En conséquence vous devez réduire les risques d'erreurs de lacture si vos relevés sont faits à une certaine distance d'objets metalliques, pour vérifier la présence ou non de champ magnétique, vous calculez la différence entre la direction Aller (de votre position vers l'objet) et la direction retour (de l'objet vers votre position). Cette différence est une constante qui est toujours égale à + ou = 180°. Donc vous aurez a utiliser la boussole pour toutes vos opérations d'orientation, de positionnement et d'élaboration croquis. Vous devez vous y exercer à plusieurs reprises pour bien assimiler les opérations de visées et de lecture d'angles.

Frocédures d'orientations de la carte par la boussole.

- Vous posez la boussole sur la carte de telle sorte que la ligne joignant le Sud (S) au Nord (N) sur le tambour de la boussole soit Paralléle à la flèche indiquant le Nord sur la carte.
- Tournez l'ensemble (carte boussole) maintenue horizontal jusqu'a ce que la Direction du Nord Magnétique indiquée sur l'a carte soit parallèle à l'aiguille aimantée de la Boussole. A cette position la carte est orientée.

 Attention : Vérifiez qu'il n'y a pas de présence de champs magnétique parasite.

3.2.1.2. Orientation par les obstacles

Reperer deux ou trois symboles sur la carte représentant des obstacles naturels (montagnes) ou artificiels (école, mosquée).
Tourner la carte maintenue horizontale jusqu'a ce que les symboles répérés sur la carte soient dirigés vers les obstacles qu'ils représentent sur le terrain.

La carte est ainsi orientée.

3.2.1.3. Orientation par le soleil

Au moment du lever du soleil ; vous tournez le côté droit de la carte vers le point où vous observez le soleil se lever. Ainsi vous avez placé l'Est de la carte vers l'Est sur le terrain et automatiquement les autres directions seront dirigées vers leurs homologues.

. Au coucher du soleil : vous faites la même chose mais cette fois vous tournez le côté gauche de la carte.

. <u>Attention</u> : Eviter de vouloir orienter votre carte a Midi ou après le lever et le coucher du soleil.

3.2.2. Le Positionnement

Entre le moment où la carte que vous avez a éte établie et le moment ou vous passez sur le terrain representé par cette carte, certains changements ont du avoir lieu: création de nouvelles localités, implantation de nouveaux sites.

Il s'agit de positionner sur cette carte toutes les localités ou sites qui n'y sont pas représentés.

Tous les positionnements que vous aurez a effectuer le seront par la boussole.

La methode qui sera appliquée sera celle du Triangle d'incertitude. C'est-à-dire, viser à partir de la localité à positionner (C) trois autres localités A.B et D représentées sur la carte et existant sur le terrain. La position de la localité en question est definie par l'intersection des trois directions ; c'est-à-dire, des Gisements GCA, GCB et GCD. Cette intersection qui est théoriquement un point est pour la plupart des cas un triangle.

Procédures :

- Vous règlez l'aiguille de votre boussole qui indique le Nord magnétique au 0°. Vous attendez jusqu'à ce que l'aiguille reste immobile, vous faites pencher la boussole pour maintenir la fléche à 0° = 360° sans fluctuation. Votre boussole est maintenant prête pour que vous puissiez effectuer des visées.
- Ensuite vous orientez votre carte suivant l'une ou l'autre des méthodes décrites plus haut.
- Choisissez trois localités de part et d'autre de la localité où vous êtes et que vous souhaitez positionner. Les trois localités sont définies dans la fiche positionnement par directions angulaires par : obstacle I, obstacle II, et obstacle III.
- Vous visez l'obstacle I et après, avoir calculé le Gisement, reporter le sur la fiche citée plus haut : vous repetez les mêmes opération pour les obstacles II et III.

- Revenez sur la carte et a l'aide du rapporteur circulaire gradué de la même unité que la boussole, vous tracez les trois directions, L'intersection de ces trois directions définit la position de la localité stationnée.
- Vous positionnez alors cette localité dans ce triangle et assayez de pousser au maximum le degré de précision en vous inspirant par exemple des distances approximatives et des directions par rapport à d'autres localités.

<u>Attention</u>: Vous ne devez pas quiter une localité avant de l'avoir positionnée et croquisée si cela est nécessaire.

3.2.3. Estimation de la Fopulation

- Pour estimer la popualtion d'une localite, vous utilisez les démarches suivantes :
- Dénombrer les logements qu'il y a dans la localité (attention ne pas confondre la concession au logement : la première peut contenir un ou plusieurs logements).
- Multiplier ce nombre par la taille moyenne du ménage dans la Moughataa dont relève la localité. Cette taille moyenne vous est communiquée par Moughataa. (Annexe II)
- Eviter d'utiliser la moyenne du ménage par Moughataa pour estimer la population des sites de rapatriés. L'effectif de rapatriés dans le site concerné est disponible au niveau du Hakem.

Remarque: Le logement à considérer dans vos estimations de population est le local ou les locaux destiné (s) à être habité (s) par un seul et unique ménage.

3.2.4. ETABLISSEMENT DU CROQUIS

. 3.2.4.1. Principaux éléments du croquis :

Porter tous les éléments permettant d'idendifier au maximum les zones représentées :

- Nom de la localité à croquiser
- Limites administratives
- Voies de communication importantes surtout celles délimitant les ilots
- Les points de repéres.
- Les numéros des différents ilots s'il y a lieu
- L'échelle qui doit être compatible au format de la feuille et à la densité des signes de représentation.

3.2.4.2. Matériel nécessaire pour croquis.

Pour établir votre croquis vous aurez besoin d'une boussole, d'une régle, d'un crayon d'une gomme, d'un compas, d'une tablette brételle, du papier de dessin, du papier quadrille et de la fiche récapitilative pour croquis (CF liste complète annexe I).

3.2.4.3 Procédures d'elaboration d'un croquis

Commencer toujours de l'ensemble au particulier

faire la reconnaissance des limités de la zone a représenter si possible en compagnie d'une personne connaissant de lieu. Ceci vous permettra d'avoir une idée concrète des dimensions et de la comfiguration de la zone.

· Una fois la reconnaissance terminée :

- . Situer sur le papier de dessin la localité ou le quartier : les limites Nord, Nord Est, Sud Est, Sud. Sud Ouest, Ouest, Nord Ouest en montrant par des flèches, le sentrées et sonties de la localite ou du quartier.
- Choisir à l'entrée ou à la sortie un repère caractéristique de la voie principale comme point de départ du dessin de telle sorte que les constrcutions soient toujours à votre droite. Affecter à ce repère un symbole (exemple : première lettre de l'alphabet).
- > Partir du point repère précedemment fixé et progresser le long de cette voie en effectuant les mesures d'angles et de distance pour les parties rectilignes de la voie :
- Dessiner qualques rapères caractéristiques situés le long de cette vois en respectant sa configuration (partie courbe, partie ractigne).

 Les repères doivent être définis par rapport à la voie.

 Toutes les mesures seront portées sur la fiche recapitulative le croquis. Les mesures de distance seront effectuées par le compteur du véhicule pour les distances de plus 2 KM et par le pas pour les petites distances.

A chaque fois qu'on termine une voie ou s'engage sur une autre jusqu'à la couverture totale de toutes les voies traversant la localité.

J.2.4.4. <u>Choix de l'echelle</u>

L'echelle doit être choisis de sorte que le format destine à recevoir le croquis puisse largement le contenir y compris la légende, le titre et les marges aux abords. Ce format sera pour la plupart des cas le format A3: 297x 420 vértical ou horizontal.

La localité ou le quartier à croquiser aura toujours une longueur et une largeur en km ou en mêtres. Pour déterminer l'echelle, diviser la longueur et la largeur de la localité, respectivement par la longueur et la largeur du format. Pour la plepart des cas on pourra se contenter du quotient des longueurs. Si ce quotient est appelé n (km ou m/cm), l'échelle sera de l/n. Convertissez n'en centimètres et choisissez votre échelle en vous inspirant de cette fraction dans la serie des échelles recommandées qui varie généralement du 1/5000 au 1/1000.

Remarques :

- . Le proquis est encadré à l'intérieur du format.
- . La légende doit être claire et lisible
- Le Nom de la localité ou du quartier doit être écrit en écriture normalisée en gros caractères.
- . La flèche désignant la Mord magnétique bien tracée.
- . Toutes les dimensions seront reduites à l'échelle du croquis pour être portées par la suite sur le dessin.
- Les angles sont tracés à l'aide du rapporteur par rapport au Nord magnétique au niveau de chaque point visé.

ANNEXE I

LISTE DE LA DOCUMENTATION, DES FOURNITURES ET DU MATERIEL TOUNIQUE DE TERRAIN :

DOCUMENTATION

- Ordre de mission
 - · Carte de la Moughataa en deux exemplaires
- Manuel d'Instruction de l'Agent Cartographe/agent
- Manuel d'Instruction du chef d'equipe cartographe
- questionnaire localité en quantité suffisante
- Tiches recapitulatives des localites en quantité suffisante
- · Fiches positionnement par Directions Angulaires
- Fiches Elaboration croquis
- Fiches Decembes
- Formulaire Procès Verbal de réunion
- Liste du Découpage administratif avec la moyenne du ménage
- Liste des localités dans les Moughataas à visiter.
- Fournitures
- Sacs de toile/agent
- Tablette bretelle
- Cahier de travaux pratiques
- Critérium 0,5
- Charges critérium
- Gomme plastique
- -Scotch plastique P.M.
- Débidoires scatch P.M.
- Cahier de 200 pages
- 1 Rame de papier 80 g.

Matéreil Technique pour travaux de terrain

- 1 Boussole par équipe
- 1 Rapporteur circulaire par agent
- 1 Boite de compas par équipe
- i Régle graduée de 40 cm par agent
- 1 Equerre d'échelle par agant
- 1 Equerre a 60° par agent.
- 1 Chemise à rabat élastique par agent
- 1 Chamisa à sangle par Moughataa

Pour Véhicule

- 1 Bidon de 60 L pour carburant
- 1 Bidon de 60 L pour Eau potable
- 1 Roue de Secours
- 1 Cric
- 2 Démonte-pheu
- 1 Clé a roue
- 1 Trousse d'outillage
- 2 Chambres à air
- 1 Boîte de rustine
- 1 Lampe torche à deux piles
- 1 Cantine métallique avec cadenas de sécur

AHHEXE II

DECOUPAGE AUMINISTRATIC

| WILAYA | CODE | MOUGHATAA | CODE | MOYENNE DU MENAGE |
|----------------|------|--|----------------------------|-------------------|
| HODH CHARGHI | O.L | AMOURJ BACSIKNOU DJIGUENNI NEMA OUALATA TIMBEOGHA | 420400 | |
| HOOH EL GHARBI | 02 | AIGUN KOBENNI: TAMCHIKETT TINTANE | 100 S | |
| ASSABA | C3 | BARKEWOL BOUMDEID \ GUEROU KANKOUGSA KITTA | 1003 45 | |
| GORGOL | 04 | KAEDI MAGBAMA M'BOUD MOUNGUEL | - C(-) 1 | |
| BRAKNA | 05 | ALEG BABABE BOGHE MAGTALAHJAR M'BAGNE | 1 (4 *) 4 5) | |
| TRARZA | 00 | BOUTILIMIT KEUR MACENE MEDERBRA OUAD NAGA R'KIZ ROSSO | 1 2 3 4 5 6 | |
| ABRAR | 07 | AOUJEFT ATAR CHINGUITTI QUADANE | 1 2 3 4 | |
| NOUADHIBOU | 08 | MOUADHIBOU | 1 | |

ANNEXE II

DECOUPAGE ADMINISTRATIF

| WILAYA | CODE | AATAHQUUM | CODE | MOYENNE DU MENAGE |
|--------------|------|---|------------|-------------------|
| TAGANT | 09 | MOUDJERIA TICHITT TIJIGJE | 5 | |
| GUIDIMAGHA | 10 | OULD YENJE SEILIBABI | 1 2 | |
| TIRIS-ZEMOUR | 1.1 | 81R-MOUGREIN F'DERIK JOUERATTC ' | 1 2 3 | |
| INCHIRI | 12 | AKJOUJT | L | |
| NOUAKCHOTT . | | TEYARETT KSAR TOUJOUNINE TEVRAGH-ZEINA SEBKHA EL MINA ARAFAT DAR NAIM RIYAD | 1,24356879 | |